Fédération de Haute Savoie de la Libre Pensée
Complexe Martin Luther King, n°34
74100 ANNEMASSE

courriel : *librepensee74@aliceadsl.fr*
site : *http://www.librepensee74.sitew.com/#LAICITE.C*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'École Publique Laïque en danger.
Les écoles privées confessionnelles à l'affût.

La Libre Pensée soutient les enseignants, les parents, les organisations syndicales qui organisent des délégations auprès de la DSDEN à Annecy pour leurs revendications. Ils mènent campagne contre les réformes destructrices de l'École Publique menée par Jean-Michel Blanquer. La destruction du Bac comme examen national et diplôme reconnu sur tout le territoire, remplacé par « un contrôle continu » est la pointe la plus visible de ses réformes réactionnaires.

Après avoir privé les élèves de cours pendant 3 mois il profite à fond du protocole « sanitaire » (le 3ème !) pour semer le chaos dans les écoles et détruire toute transmission des connaissances. Ainsi, à la rentrée de septembre, le ministre veut sortir les élèves de leurs classes pour les confier à des animateurs municipaux ou des bénévoles en lieu et place de leurs enseignants et des cours auxquels ils ont droit.
M. Blanquer veut transformer les écoles en « centres de loisirs éducatifs ». Les cours seraient ainsi pour partie remplacés par des activités 2S2C (sport,santé,culture,civisme) sous la houlette des mairies. L'enseignement en distanciel ou télé-enseignement permettra au nom de la révolution numérique de supprimer les milliers de postes d'enseignants et de démanteler l'Éducation Nationale.

Il s'agit pour la Libre Pensée d'une offensive obscurantiste contre les connaissances, contre le savoir et il s'agit de la remise en cause du droit à l'instruction publique pour la jeunesse. La Libre Pensée se réclame de la Raison et de la Science. *« L'instruction est le premier besoin du peuple, après le pain »* disait le révolutionnaire Danton.

Sur les décombres de l'École Publique, les écoles privées confessionnelles sont à l'affût. Toutes les religions veulent leur part de marché. L' enseignement catholique qui représente 95 % des écoles privées est en pôle position. Il reçoit près de 12 milliards d'euros par an de subventions publiques. Il en veut encore plus. A Annecy, il faudra ajouter les 10 millions d'euros de fonds publics (subventions et crédit d'impôt des donateurs) pour la construction d'une « université » catholique.

Le collège privé musulman qui vient de s'ouvrir à Annecy voudra aussi, à n'en pas douter, profiter de la manne financière publique. Toutes les religions veulent leur part de marché : et demain un collège juif, un collège protestant, un collège bouddhiste…..financés par l'impôt.

La position de la Libre Pensée est claire. Elle soutient et défend la Loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État qui stipule dans son article 2 *« La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».*

Elle s'oppose à un éventuel financement public de ce premier collège musulman. Elle s'oppose au financement public des 21 collèges catholiques (et de l'ensemble des 109 établissements diocésains dans le département).

« Fonds publics à l'École Publique, fonds privés à l'école privée »

Pour cela, il est nécessaire de supprimer tous les contrats d'association qui permettent ces détournements de fonds publics. Il faut abroger la loi Debré de 1959 et toutes les lois anti-laïques.

La Libre Pensée appelle à signer massivement l' **« Appel aux laïques »** contre le financement public de la construction d' une « université » privée catholique à Annecy à l'initiative des 11 organisations démocratiques et syndicales du département et à poursuivre cette campagne publique. *http://chng.it/cjy7mf454s*

L'action commune ainsi engagée montre dans les faits notre fidélité au Serment de Vincennes prononcé, le 19 juin 1960 il y a juste 60 ans.

Lorsque, en 1959, la **loi Debré** institutionnalise le financement public des écoles privées dans le cadre de contrats simples ou d'associations, les laïques descendent dans la rue par centaines de milliers et se rassemblent sur la pelouse du bois de Vincennes le 19 juin 1960.

Voir la Déclaration solennelle de la Fédération nationale de Libre Pensée.

Aujourd'hui, si d'aventure, le président Macron persiste dans sa volonté de réviser la loi de 1905 afin de financer les cultes (*« réparer le lien abîmé entre l'Église et l'Etat »* discours devant les évêques aux Bernardins le 9 avril 2018),

la Libre Pensée propose à l'ensemble du mouvement laïque
une manifestation nationale ou un rassemblement national
Pour défendre la loi de 1905 !

Nous informons d'un document de la Ligue de l'enseignement sur le Serment de Vincennes
https://memoires.laligue.org/actualite/le-serment-de-vincennes